



BUREAU DE L'ASSOCIATION

Président : Vincent MILETTO

Secrétaire général : Jean-Pierre BLANC. **Trésorier :** Christine MONNIER

Conseillers : Bérengère BERNART, Michelle BOUQUIER, Gilles BRUEL, Bernard CAPOMACCIO, Isabelle COOREMANS, Nelly CUGNOD, Mireille GASSIN, Jean-Pierre GASTAUD, Didier LAPORTE, Yves LASSAIGNE, Michel MISTRAL, Josette MOYA, Alexandre MOYA, Patrice NEUMANN, Jean-Paul PAVIA, Guy OLIVERI, Odile REY, Chantal RIZZA, Yves RODRIGUEZ, Denis THOMAS.



Accueil des nouveaux locataires de Rognes

Les travaux de notre immeuble de Rognes se sont terminés en début d'année. Dans nos sept appartements rénovés, nous avons accueilli, depuis le mois d'avril, quinze personnes dont sept enfants. Après étude personnalisée des dossiers fournis par le CCAS du village, suivi d'un entretien avec chacun des candidats, nous avons tenu une commission d'attribution en collaboration avec le CCAS. Ceci nous a permis de choisir : un couple avec enfant, deux retraités et quatre jeunes femmes avec des enfants. Parmi elles, trois sont en recherche d'emploi.

Nos locataires sont satisfaits. Leur installation se passe bien. De plus, le voisinage proche est très content de voir revivre cette ancienne bâtisse au cœur du vieux village.

Plus généralement et pour faire face à l'augmentation de notre parc locatif, notre équipe renforcée s'organise : nous avons étudié une nouvelle répartition des tâches qui se met en place. Elle devrait nous permettre d'améliorer de façon significative le suivi de nos locataires.

Une AG brillante pour les 25 ans de UN TOIT

Nous avons été nombreux le 2 avril dernier à entériner, présents ou représentés, le bon bilan de l'année 2018.

Nous avons eu le plaisir de valider les arrivées de Christine Monnier comme trésorière, et de Jean-Pierre Gastaud, ancien Président, comme vice-Président. De nouveaux bénévoles sont venus renforcer notre équipe qui va pouvoir se structurer par pôle d'activité.

Marquée par la belle réussite du chantier de Rognes, conduit sous la férule du tandem Didier Laporte et Gilles Bruel, l'année 2018 confirme la bonne santé de notre association qui s'est montrée capable de proposer sept logements nouveaux en tenant les budgets et en gardant une trésorerie saine.

2019 et 2020 pourraient voir la livraison de 10 nouveaux logements, si les pouvoirs publics tiennent leurs engagements d'aide à la pierre. Il s'agit des opérations de Trets (dite opération Boyer 2) et de Peyrolles pour laquelle nous venons d'obtenir le permis de construire (mais les délais de recours ne sont pas encore passés).

Une opération nouvelle nous tient à cœur : nous espérons pouvoir disposer mi 2020 d'un nouveau logement de 50m² en centre-ville, rue Félibre Gaut, grâce au soutien de la fondation Abbé Pierre et de la Solifap. Nous continuons à tisser des liens avec les Communes à la recherche d'opérations.

Seule ombre au tableau : une baisse sérieuse des dons et cotisations en 2018 : nous avons et aurons toujours besoin de votre aide pour réussir notre mission.

Vincent Miletto Président de UN TOIT

10 rue du félibre Gaut à Aix en Provence

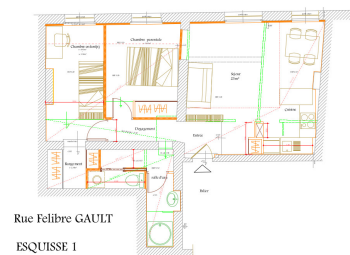
ou la métamorphose d'un "3 pièces" d'un autre âge en un 3 pièces digne et actuel.

Cet appartement d'environ 50m², très bien situé dans le centre ancien de la ville, a été donné à la Fondation Abbé Pierre. Il est maintenant géré par sa filiale immobilière : la SOLIFAP. Cette dernière serait d'accord pour passer un bail à réhabilitation avec UN TOIT. Nous étudions actuellement les financements.

Le projet prévoit une réfection totale du logement. L'installation électrique, le chauffage, l'isolation thermique, les menuiseries correspondront aux critères d'économies d'énergie maximales, ce qui nous laisse espérer un financement de la Région.

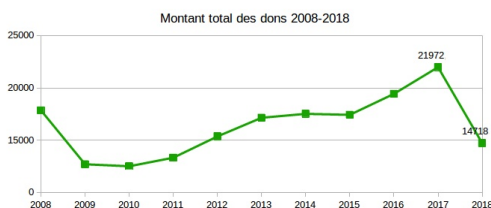
La cuisine sera équipée. La pièce de séjour avec son énorme cheminée « faux provençal » est restructurée en une chambre parentale avec un grand placard et une chambre pour enfant. La pièce contiguë et l'actuelle cuisine seront réunies en une seule pièce formant séjour, coin repas et cuisine avec plan snack de séparation, hall d'entrée avec rangement penderie. La pièce d'eau toilette-douche-lavabo devient une salle de bain avec douche à l'italienne, un WC indépendant et un rangement.

Lumière naturelle, confort thermique et phonique, économie d'énergie, pérennité des équipements, facilité d'entretien, constituent l'objectif durable de UN TOIT.



Large diminution des dons en 2018

L'année 2018 a vu le nombre de donateurs d'UN TOIT diminuer fortement (moins 32 %) et le total des dons réduit d'un tiers. C'est la première fois depuis une dizaine d'année qu'une telle évolution se produit. Nous n'avons pas d'explication évidente.



L'analyse de l'ancienneté de nos donateurs montre une grande fidélité des donateurs les plus anciens, 27 nous soutiennent depuis plus de 10 ans, 14 depuis 5 à 10 ans, 17 depuis moins de 5 ans.

En 2017, nous avons perdu 40 donateurs, mais nous en avons gagné 30, d'où une incidence limitée sur le montant global. En 2018, on constate une perte de donateurs du même ordre de grandeur (-38), mais nous n'en avons que 11

nouveaux. Une interprétation pourrait être une plus grande mobilité des donateurs que par le passé.

Cependant cette tendance étant relevée dans presque toutes les associations, elle pourrait être conjoncturelle et due au changement dans la perception de l'impôt sur le revenu et à la crainte que, dans cette année de transition, les avantages fiscaux ne soient pas pris en compte de manière exhaustive.

Pour essayer de combler ce manque, nous renforcerons significativement nos actions d'appel aux dons. Nous comptons sur vous tous et également sur de nouveaux donateurs.

Restriction dans le financement de la Région.

La Région ne finance plus le logement locatif social. Elle financera éventuellement les opérations d'économie d'énergie des logements locatifs sociaux sous réserve d'obtenir un niveau d'économie d'énergie très élevé.

Depuis 2018, la Région a abandonné sa politique d'aide à la production de logements locatifs sociaux. Elle estime que cela ne relève pas de ses compétences.

En revanche elle développe en programme d'aide aux économies d'énergies dans le logement. C'est dans ce nouvel axe que des aides sont consenties aux opérations PLAI adapté (Prêt Locatif Aidé d'Insertion), sous condition d'obtenir un niveau d'économie d'énergie supérieur à celui exigé par l'Etat.

Ces dispositions sont déjà appliquées pour le logement.

Elles nous paraissent difficiles à atteindre dans nos types d'opérations et font peser une grave menace sur leur équilibre financier.

Nous étudions à la fois les possibilités de mise en œuvre de ces nouvelles politiques d'économies d'énergie et nous recherchons aussi de nouvelles dispositions financières permettant de boucler nos opérations lorsque l'objectif d'économie d'énergie n'est pas atteignable.